

2 questions de droit civil sur le divorce pour faute

Par **marly1101**, le **01/04/2009** à **11:45**

Bonjour, tout le monde

j'aurai deux petites questions de droit civil

[b:17bjqsm9] 1. Le divorce pour faute peut-il être envisagé dès lors qu'un des époux contracte des dettes ayant pour finalité d'améliorer le confort du logement familial malgré les faibles revenus du ménage ?[/b:17bjqsm9]

[i:17bjqsm9]moi j'aurai tendance à répondre que le fait de contracter des dettes en vue d'améliorer le confort du logement familial constitue un emprunt exigé pour les besoins de la vie courante. Le divorce pour faute ne peut pas être envisagé[/i:17bjqsm9]

[b:17bjqsm9]2. Un époux engagé depuis son mariage (2 ans) dans une association humanitaire, le divorce pour faute peut-il être envisagé en cas d'absences répétées au domicile conjugal ?[/b:17bjqsm9]

[i:17bjqsm9]Dans, la jurisprudence, j'ai trouvé que des activités syndicales entraînant des absences prolongées sont constitutives du prononcé du divorce pour faute. Donc, j'aurai dit que le divorce pour faute peut-être envisagé puisque l'époux est engagé depuis deux ans, depuis son mariage dans une association humanitaire.[/i:17bjqsm9]

[i:17bjqsm9]Mais d'un autre côté, il y a des exceptions au devoir de cohabitation notamment pour des raisons professionnelles.[/i:17bjqsm9]

Ralala je ne sais que penser, je suis dans la tourmente LOL

effectivement, j'ai beau chercher dans la jurisprudence, je ne trouve pas ^^

merci d'éclairer ma lanterne :))) image not found or type unknown

Par **Camille**, le **01/04/2009** à **15:25**

Bonjour,

Alors, il faudrait chercher dans ce même forum (ou un proche), parce qu'on a abordé ces

deux sujets, également combinés, il y a même pas une semaine.

Par **Audray**, le **16/04/2009** à **09:36**

J'espère que cela saura t'aider....ce sont des arrêts et notions sur le mariage et le divorce, en libre accès : [url=http://www.doc-etudiant.fr/Droit/Contrats-types/Cours-Liste-des-arrets-essentiels-du-droit-matrimonial-2716.html:34z0t0zc][clique ici][url:34z0t0zc]

Bon courage[/url]